

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/e801017f-74cf-48f3-9527-23e0bf2154f8>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/e801017f-74cf-48f3-9527-23e0bf2154f8> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Du Fresnay Philippe](#)

Date de soutenance : 19-11-2021

Directeur(s) de thèse : [Bonneau Thierry](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit privé \(Paris : 1992-....\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit des affaires

Classification : Droit

Mots-clés libres : Blockchain, Finance Décentralisée (DeFi), Technologie des Registres électroniques Distribués (TRD), Ethereum, Réglementation financière, Sources du droit, Initial Coin Offering (ICO), Economie des jetons, Cryptoactifs, Fintech

Mots-clés :

- Marché financier -- Droit
- Finances - Effets des innovations technologiques
- Blockchains - Droit
- Cryptomonnaie - Droit


Résumé : "We are about to see massive disruptions" : le 13 octobre 2017, la directrice du FMI Mme Christine Lagarde avertit la communauté internationale de l'impact imminent des nouvelles technologies sur les services financiers en ces termes. Dans ce contexte, le succès croissant des ICOs (Initial Coin Offering) depuis 2013 est lié à l'avantage qu'elles présentent de combiner des levées de fonds accessibles à tous, à coût réduit et à échelle mondiale en permettant l'émission de jetons digitaux, ou tokens, sur le protocole blockchain. Leur émergence étend la méthode traditionnelle de souscription de capital au-delà des marchés financiers au point que, selon Maître Hubert de Vauplane, elle implique « la transformation en profondeur de la société par la digitalisation des activités humaines ». Mais leur caractère transnational, potentiellement facteur d'échecs voire de fraudes, suscite également des questions juridiques auxquelles les régulateurs nationaux n'opposent pas de législation unifiée à l'heure actuelle. C'est donc à travers un spectre législatif qui, en partant du pays le plus strict dans l'application de sa législation existante (les États-Unis), parcourt les nations adeptes d'un encadrement plus souple (la Suisse), voire spécifiquement adapté (la France au sein de l'Union Européenne), pour terminer par celle qui interdit cette pratique dans le but de la redéfinir légalement par une appropriation en lien avec ses intérêts géopolitiques (Chine), que nous allons présenter le processus mondial d'intégration légale du « phénomène disruptif ICO » en définissant comment ces quatre modèles interagissent dans leur processus de genèse des lois afférentes.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text, Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star
Identifiant : 2021PA020042
Type de ressource : Thèse